



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA  
POLICE RÉPUBLICAINE

**Lepotentiel.bj**

TEL : 00 229 21.31.34.80/ 21.31.34.81

01 BP : 353 COTONOU

E-mail : contact@dgpr.bj

Site : www.dgpr.bj

N° 029 /DGPR/DRH/SPR/HGP/SA

Cotonou, le 06 janvier 2025

## NOTE DE SERVICE

**Objet :** Déroulement de la session spéciale du contrôle obligatoire de la condition physique individuelle (COCPI) au profit des personnels de la Police républicaine pour le compte du quatrième trimestre de l'année 2024.

**Références :**

- Loi N° 2020-16 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des personnels de la Police républicaine ;
- Instruction Permanente N° 001/DGPR/DFS/DSSAS/DERCCT/SER/SA du 06 janvier 2025.

Une session spéciale du contrôle obligatoire de la condition physique individuelle (COCPI) est organisée au profit de l'ensemble du personnel de la Police républicaine pour le compte du quatrième trimestre de l'année 2024.

La première phase de cette session prendra exclusivement en compte les fonctionnaires de police candidats aux différents concours d'admission aux stages statutaires, au titre de l'année 2025. Les épreuves se dérouleront dans sept (07) villes sur le plan national : Abomey, Cotonou, Kandi, Lokossa Natitingou, Parakou et Porto-Novo, du **lundi 20 au jeudi 23 janvier 2025**.

### I. ÉPREUVES DE COMPOSITION ET TENUES EXIGÉES

Les candidats seront soumis aux épreuves physiques et sportives, suivant le chronogramme ci-après :

**1<sup>ère</sup> Journée :** tenue de sport + chaussures de sport

- Test cooper ;
- Flexion et extension des bras ;
- Abdominaux.

**2<sup>ème</sup> Journée :** tenue CAMO + ceinturon US CAMO + gourde remplie d'eau

- marche course,

**Lepotentiel.bj**



## II. DATE DE COMPOSITION ET CENTRES RETENUS

Les candidats sont invités à se présenter à partir du **lundi 20 janvier 2025 à 06 heures** précises dans les centres de composition retenus.

N° d'ordre	Centre de composition	Candidats en service dans :
1.	Stade municipal de Kandi	Toutes les unités de police du département de l'Alibori
2.	Stade omnisport de Parakou	Toutes les unités de police du département du Borgou
3.	Stade omnisport de Natitingou	Toutes les unités de police des départements de l'Atacora et de la Donga
4.	Stade omnisport de Goho (Abomey)	Toutes les unités de police des départements du Zou et des Collines
5.	Stade Charles de Gaulle de Porto-Novo	Toutes les unités de police des départements l'Ouémé et du Plateau
6.	Stade Général Mathieu Kérékou de Cotonou	Toutes les unités de police des départements l'Atlantique et du Littoral
7.	Stade omnisport de Lokossa	Toutes les unités de police des départements du Mono et du Couffo

La présente note de service fixe la composition et les missions du jury, le déroulement des épreuves de cette session ainsi que les mesures de coordination.

## III. COMPOSITION DU JURY

Le jury de la session spéciale du COCPI est composé comme suit :

Président : CGP ALLOWANOU Kokou Brice (DGA)

Vice-président : CGP LAOUROU Enock M. O. (CPCG)

Rapporteur : CMP YERIMA Eric (CCOM)

Membres : - CGP ADJANOHOUN K. F. Ismaïla (C/CAB)  
 - CDP BOCOVO Ghislaine (DDPR Atlantique)  
 - CMP EGBLEKADJA Léopold (CC Parakou)

Sécrétariat : - BCP SEMASSA Bienvenu (CCOM)  
 - SBCP ABOU Basiti (DRH)  
 - SBP ZONON M. Kévin (SP/DGPR)  
 - AP2 KOSSOUGBETO Harold (DRH)

Permanence: - BP DJESSOUHO Innocent (DRH)  
 - AP2 GODJO Jean-Baptiste (DRH)

#### IV. COMPOSITION DES SOUS-JURY

Le jury dispose des sous-jurys départementaux ci-après:

##### - SOUS-JURY DU DEPARTEMENT DE L'ALIBORI

Centre de composition : Stade municipal de Kandi

Président : CGP N'DAH M'Po Stéphane Arcadius (DRGST)

Rapporteur : CPP HOUNSOU Fréjus (DDPR Alibori)

Membres : BCP LOKO Germain (DAFL)

Moniteurs de sport :

- SGM NAHOUAN T. Jules (CFMB)
- SGM AFFO Delphin (7ème BIA)
- CCH BOUKARY A. Zakiou (CFMB)
- CAL YEBA Eugène (2ème BIA Parakou)

Équipe médicale santé :

- Méd CMP Germain HOUNGUEVOU (DSSAS)
- SBM AHOUANJINOUS Sessi (DSSAS)
- BMP DENAKPO Théophile (DSSAS)
- BP AHOUEYA Rodolphe (DSSAS)
- AP1 TOKOU Régis (DSSAS)

Conducteur : AP1 BIAOU MONSIA Ocard (DAFL)

##### - SOUS-JURY DU DEPARTEMENT DU BORGOU

Centre de composition : Stade omnisport de Parakou

Président : CDP ALOUKOU Martin Agonman (DSP)

Rapporteur : CPP SAHGUI Tchati Jérôme (DDPR Borgou)

Membres : BP OUTICLISSOU Angelo (DRH)

Moniteurs de sport :

- ADC DAGAN Hilaire (2ème BIA)
- SBCP GBAHOUNGBALA Epiphane (PR/DFS)
- SGT OUOROU MADLU Anafi (2ème BIA Parakou)
- CAL IDAH Jean (2ème BIA Parakou)

Équipe médicale santé :

- Méd CDP Achille KPETEKOUSSO (DSSAS)
- CP1 KEKE Kevin (DSSAS)
- CP1 BODEOUSSE Maxime (DSSAS)
- BCP WILLIAM Noellie (DSSAS)
- ADJ N'DAH Etienne (CMS Parakou)

Conducteur : SBP SOBABE Ahmed (DAFL)

##### - SOUS-JURY DES DEPARTEMENTS ATACORA-DONGA

Centre de composition : Stade omnisport de Natitingou

Président : CGP AGUIDA Eugène (CCCM)

Rapporteur : CMP DANNON Jacques (CS PORGA)

Membres : BMP YAROU N'GOBI Alassane (DFS)

Moniteurs de sport :

- SGM YACOUBOU Fousséni (6<sup>ème</sup> BIA)
- SCH NAMARI Moussa (6<sup>ème</sup> BIA)
- SGT KOUATONOU Iréné (GNSP)
- CAL KABIDIKA Franco (6<sup>ème</sup> BIA Natitingou)

Équipe médicale santé :

- Méd CMP Jean KASSIN (DSSAS)
- BMP AYAMISSI Germain (DSSAS)
- SBM Marcel ALLADE (DSSAS)
- Mr ATTRA Aristide

Conducteur : SBMP AKAMBI Robert (DAFL)

**- SOUS-JURY DES DEPARTEMENTS ZOU-COLLINES**

Centre de composition : Stade omnisport de Goho

Président : CGP ADJIDOWE Albert (SPA)

Rapporteur : CMP TOSSOU Boris (CC Bohicon)

Membres : BP LEGBA Hermann (CDSP)

Moniteurs de sport :

- ADJ GHANABA Jonas (GN)
- ADC LAFIA MORA Amadou (CFOM)
- SGH ISSA Osséni (CFOM)
- SGT ZOHONKON Ulrich (GNSP)

Équipe médicale santé :

- Méd CDP Joseph LATAME
- SBM HOUENOUHOU Victor (DSSAS)
- Mr YEDJENOU Sylvestre
- SGT ZODIBLA Arnaud (1<sup>er</sup> BAM)

Conducteur : BCP AHANNON Polycarpe (DAFL)

**- SOUS-JURY DES DEPARTEMENTS OUEME-PLATEAU**

Centre de composition : Stade Charles de Gaulle de Porto-Novo

Président : CGP AGBLO Lambert (DFS)

Rapporteur : CMP FATOUMBI Bariou (CC Porto-Novo)

Membres : BP SEGLA Louis (CAB/DGPR)

Moniteurs de sport :

- ADJ KOUMAGOU Janvier (GN)
- SGM YESSOUFOU Obanichola (AN/GR)
- SGM BTON-FACHE G. Gérard (GNSP)
- SCH ADANSOKE André (1<sup>er</sup> GB)

Équipe médicale santé :

- Méd CP1 GNANKPANTAN Valentin (DSSAS)
- BMP KOUZOUHOUE Florent (DSSAS)
- BP HOUEMABE Nicaise (DSSAS)

Conducteur : BP ADJOVI Romaric (DAFL)  
- AP2 GNIMADI José (DSSAS)

- **SOUS-JURY DES DEPARTEMENTS ATLANTIQUE-LITTORAL**  
Centre de composition : Stade Général Mathieu Kérékou de Cotonou

Président : CGP ACHEDEMESSI Mathias Hounsou (ITPR)

Rapporteur : CPP MAGBONDE Gabriel (DSP)

Membres : BCP HOUNKPEVI A. Georges (CMI2 Dassa)

Moniteurs de sport :

- ADC ADELAWAN Prudence (GR)
- ADC ABIDJO A. Taffa (GN)
- SCH GODONOU Isidore (CQG)
- SGT KPOLOME Toussaint (1<sup>er</sup> Bataillon TRAIN)
- SGT DJOSSOU Charles (CQG)

Équipe médicale santé :

- Méd CDP Oswald GOUKODADJA (DSSAS)
- CP1 DASSI Guillaume (DSSAS)
- BCP EGBOOU Odette (DSSAS)
- SBP ZATTA Thierry (DSSAS)
- Mr BANNI Sédric

Conducteur : SBCP GBETOWENONMON Michaël (DAFL)

- **SOUS-JURY DES DEPARTEMENTS MONO-COUFFO**  
Centre de composition : Stade omnisport de Lokossa

Président : Int CDP ALASSANE Oudou (DAFL)

Rapporteur : CP1 AVOCE Appolinaire (CA KPANNOU)

Membres : BCP ONI AKITAN Brice Arnaud O. (DRH)

Moniteurs de sport :

- ADJ SOHOUNDJI Léon (ENSO)
- SGM KOTCHONI Elie (1<sup>er</sup> GB)
- SGT GOUDJO Owens (ENSO)
- SCH AGBOMASSATIN Régis (ENSO)
- SGT ZIANGBE Durand (CMS Lokossa)

Équipe médicale santé :

- Méd CDP Richard HOUEZE
- SBM ONZO Arsène
- AP2 LOKADADJI Fallone

Conducteur : SBCP ASSOGBA Sosthène (DAFL)

## V. MISSIONS

### 5.1. Missions du Jury

Le jury de la session spéciale du COCPI au profit des fonctionnaires de la Police républicaine, est chargé de l'exécution et du suivi des épreuves sportives sur l'ensemble du territoire national. A ce titre, il doit :

- superviser les activités des sous-jurys départementaux ;
- centraliser les résultats des candidats provenant des douze (12) départements ;
- procéder au classement des candidats par ordre de mérite ;
- établir un procès-verbal et délibérer le **vendredi 24 janvier 2025 à 16 heures** à la salle de conférence de la Direction générale de la Police républicaine.

A l'issue, le Président du jury présentera les résultats des travaux au Directeur général de la Police républicaine.

**Lepotentiel.bj**

### 5.2. Missions du sous-jury

Les sous-jurys départementaux de la phase du COCPI des fonctionnaires de la Police républicaine pour le compte du quatrième trimestre de l'année 2024 sont chargés de faire subir aux candidats, les épreuves sportives. A ce titre, ils doivent :

- afficher les barèmes des épreuves pour permettre la consultation par les candidats ;
- procéder à l'appel et à la vérification de la pièce et de l'identité de chaque candidat ;
- faire remplir les fiches de performances par les candidats ;
- Établir une liste de présence et veiller à l'émargement ;
- Lire le descriptif et démontrer le déroulement de chaque épreuve aux candidats ;
- lancer successivement les épreuves ;
- mettre en place tout dispositif permettant de communiquer aux candidats leur performance pour chacune des épreuves ;
- veiller à la co-signature par les candidats de leur fiche après inscription des performances ;
- établir le procès-verbal de déroulement des épreuves qui sera versé au jury le **jeudi 23 janvier 2025 à 16 heures** au plus tard.

## VI. MESURES DE COORDINATION

### 6-1 Consignes

- a. Les Directeurs départementaux de la Police républicaine sont chargés de :
- mettre en place en liaison avec le Directeur du Service de Santé et des Affaires sociales, le Directeur départemental de la Santé et le Commandant de la Compagnie des Sapeurs-pompiers de leur territoire de compétence, les dispositions nécessaires pour une bonne couverture sanitaire ;
  - veiller au maintien de l'ordre et à la sécurité sur les lieux de déroulement des épreuves ;
  - s'assurer que tous les candidats sont libérés à temps de toutes servitudes ;

- b. Les sous-jurys départementaux déposeront les cantines contenant les résultats de leurs travaux à la permanence de la Direction des Ressources humaines à la Direction générale de la Police républicaine.
- c. Les résultats desdits travaux sont reversés au jury pour vérification, compilation et proclamation.

Une réunion préparatoire des membres du jury et des sous-jurys départementaux aura lieu le **vendredi 17 janvier 2025 à 11 heures précises** dans la salle de conférence de la Direction générale de la Police républicaine. **Lepotentiel.bj**

Les personnes impliquées dans l'organisation du COCPI bénéficient d'une prime conformément aux textes en vigueur.

- Le Directeur des Ressources humaines et le Directeur des Affaires financières et de la Logistique chacun en ce qui le concerne, mettra en place les moyens nécessaires pour le bon déroulement de cette phase.

**Destinataires :**

- MISP (ATCR) ;
- ITPR
- Tous chefs structures rattachées
- Tous Directeurs techniques
- Tous Commandants centraux
- Tous Directeurs départementaux
- Archives.

Le Directeur général de la Police républicaine,



**Soumaïla Allabi YAYA**

**Lepotentiel.bj**